



Le point d'indice augmenté de... 1,5% ! Ils se moquent de nous ! Retrait du « pacte » Macron-Ndiaye ! Augmentation de 10% de la valeur du point, tout de suite !

Le ministre Guérini a présenté lundi 12 juin ses mesures concernant le pouvoir d'achat des agents publics :

- Une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 (ce qui signifie par exemple pour un agent gagnant 2000€ par mois une augmentation de 30€ par mois)
- L'attribution de 5 points sur toute la grille au 1^{er} janvier 2024 (soit une augmentation de 25€ brut mensuels)
- Une prime de pouvoir d'achat de 300€ à 800€ annuels pour les fonctionnaires dont la rémunération totale est inférieure à 3250€ par mois
- Une augmentation de la prise en charge des abonnements de transports en commun qui passerait de 50% à 75%

Alors que l'inflation atteint des sommets, de qui se moque le ministre avec cette aumône ? Pense-t-il que les personnels, pris à la gorge par l'augmentation des prix, se contenteront de quelques cacahuètes ?

Et que devraient penser les enseignants à qui le président Macron avait mensongèrement promis une augmentation de 10% pour tous ?

C'est dans cette situation que, dans les écoles, dans les établissements, le pacte « travailler plus pour perdre moins », visant à opposer les collègues entre eux, est proposé aux personnels. On leur demande de se porter volontaire pour exercer des missions supplémentaires remettant en cause les statuts en échange d'une prime.

Les collègues rejettent le « pacte » en témoignent les nombreuses motions adoptées unanimement dans les écoles et les établissements, refusant collectivement le « pacte » et exigeant son retrait, sont adoptées. Les personnels de direction n'acceptent pas plus ce « pacte ». Ainsi, le syndicat ID-FO, s'adressant au président Macron, indique : « *Dans ce contexte, Monsieur le Président, un moratoire sur la mise en œuvre du pacte s'impose.* »

La colère monte dans les écoles, les établissements, les services et les universités. Les personnels n'acceptent pas l'effondrement sans fin de leur pouvoir d'achat et la liquidation de leur statut, tout comme ils n'acceptent toujours pas les deux ans ferme imposés par la réforme des retraites.

Dans ce contexte, la FNEC FP-FO exige :

- **Le retrait du « pacte » Macron-Ndiaye !**
- **Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice, tout de suite !**
- **L'abrogation de la réforme des retraites !**

Elle invite les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements et les services à adopter des motions rappelant les revendications et à préparer la mobilisation pour les faire aboutir.

Montreuil, le 13 juin 2023